

Legal English and translation

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 18.0
- > Période de l'année : Enseignement troisième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique

Présentation

Traduction juridique, version (de l'anglais vers le français) : l'objectif pédagogique consiste à aider les étudiants à se familiariser avec le vocabulaire et les techniques de traduction juridique en s'appuyant sur des articles et des documents audio à orientation juridique ou même des décisions de justice. Cette démarche vise à les aider à repérer et éviter les pièges susceptibles de se présenter au moment de traduire les référents culturels, le vocabulaire spécialisé et les expressions idiomatiques propres à chaque langue et système juridique.